

	Politique Handicap organisme de formation CB2i	Réf :	QUAL – C6I26	
		Date :	03/2024	
		Version :	001	Page : 1/3

Politique CB2i pour l'inclusion en formation des Personnes en Situation de Handicap

1. Engagement et Conformité Légale

Chez CB2i, nous nous engageons fermement à respecter la loi du 11 février 2005 et du 5 septembre 2018. Ces lois sont fondamentales pour nous, car elles soulignent notre volonté de promouvoir l'égalité des droits, la participation active et la citoyenneté des personnes handicapées. La certification Qualiopi exige la prise en compte de la dimension du handicap dans la formation professionnelle. Nous sommes déterminés à adapter nos formations aux besoins des personnes en situation de handicap afin de favoriser et de faciliter leur inclusion dans nos pratiques de formation.

2. Reconnaissance de la Diversité des Handicaps

Nous sommes conscients de l'importance de reconnaître et de comprendre la diversité des handicaps au sein de notre organisme de formation. Qu'il s'agisse de handicaps visuels, auditifs, moteurs, psychiques, intellectuels, la fatigabilité, les troubles de l'attention ou les maladies invalidantes, notre objectif est de fournir des mesures compensatoires appropriées pour chaque participant. Pour cela, nous avons élaboré un guide détaillé, incluant des fiches comportementales à disposition de nos formateurs, afin de faciliter l'accessibilité et l'intégration à nos formations professionnelles.

3. Ressources Internes et Accompagnement

Pour assurer un accompagnement adéquat, CB2i a nommé un référent handicap, Delphine AIELLO. Cette dernière veille à respecter les dispositions légales et réglementaires, notamment les lois du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel en France et la loi de 2005 sur l'accessibilité et l'égalité des chances prises en compte par Qualiopi. Elle joue un rôle crucial en offrant soutien et orientation, et en garantissant une intégration réussie de nos stagiaires en situation de handicap. Elle facilite l'accès à l'information, met en place des aménagements raisonnables et collabore avec les intervenants internes et externes pour fournir un environnement de formation inclusif.

	Politique Handicap organisme de formation CB2i		Réf :	QUAL – C6126	
			Date :	03/2024	
			Version :	001	Page : 2/3

4. Adaptation et Compensation

Nous avons mis en place des stratégies adaptées à chaque type de handicap. Ceci inclut l'aménagement de nos salles de formation, l'usage des nouvelles technologies, et des ajustements spécifiques dans nos procédures de formation. Notre but est de créer un environnement où chaque participant se sent valorisé et capable de suivre pleinement nos formations.

5. Accessibilité et Sécurité

L'accessibilité et la sécurité sont primordiales chez CB2i. Nos locaux sont équipés pour accueillir tous les participants, y compris ceux à mobilité réduite. Des plans d'évacuation d'urgence sont affichés dans les locaux de CB2i à divers endroits, assurant ainsi la sécurité de tous les participants.

6. Formation et Sensibilisation

Nous accordons une grande importance à la formation et à la sensibilisation de notre équipe pédagogique. Notre référent handicap a suivi une formation pour accompagner les apprenants en situation de handicap. Le contenu de cette formation, ainsi qu'un panel de ressources, sont mis à la disposition de l'ensemble de l'équipe pédagogique pour l'informer et lui faciliter l'accueil de personnes en situation de handicap. Ces informations ont pour but d'encourager et de favoriser l'inclusion dans les pratiques de formation de CB2i.

7. Évaluation et Amélioration Constante

L'évaluation continue de nos pratiques d'inclusion du handicap est essentielle pour nous. Nous visons constamment à améliorer et à adapter nos stratégies pour répondre au mieux aux besoins de nos clients tout en maintenant le niveau de connaissances de nos équipes.

	Politique Handicap organisme de formation CB2i	Réf :	QUAL – C6126	
		Date :	03/2024	
		Version :	001	Page : 3/3

8. Partenariats et Collaborations Externes

Notre collaboration avec des partenaires externes, notamment l'AGEFIPH, enrichit nos ressources internes et nous permet d'offrir un soutien complémentaire et efficace à nos stagiaires.

9. Ressources Documentaires Complémentaires

Pour aider notre équipe pédagogique, nous mettons à disposition une série de documents annexes, incluant un tableau détaillant différentes situations de handicap avec les compensations correspondantes. Ces ressources sont conçues pour fournir des informations utiles et des conseils pratiques à toutes les parties prenantes.